



P.L.U.

PLAN LOCAL D'URBANISME

Délibération de mise en révision du POS en date du 12 Février 2008
Arrêt du projet de PLU par délibération du Conseil Municipal en date du 13 Mars 2014
Approbation du PLU par délibération du Conseil Municipal en date du 12 Novembre 2015
Vu pour annexé à la Délibération du Conseil Municipal en date du 12 Novembre 2015

REVISIONS ET MODIFICATIONS

LEGENDE :

- : Limite de zonage PLU
- I2 : Inondation en pied de versant (moyen)
- I3 : Inondation en pied de versant (fort)
- T3 : Crues des ruisseaux (fort)
- V1 : Ravinelements et ruillelements sur versant (faible)
- V2 : Ravinelements et ruillelements sur versant (moyen)
- V3 : Ravinelements et ruillelements sur versant (fort)
- G1 : Glissements de terrain (faible)
- F2 : Effondrement (moyen)

